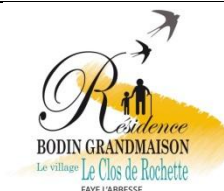


Diffusion le :	Procès-verbal <u>Conseil de la Vie Sociale</u> DU 19/06/2025	
Réalisé par : L. Mischler		

Personnes Présentes :

Daniel GOUIN, Résident,
 Marcel PALLUAUD, Résident,
 Monique PUICHAULT, Résidente,
 Michelle PITAUD, Résidente,
 Suzanne GABORIT, Résidente,
 Gilles GABORIEAU, Résident, Co-Président du CVS
 Odile SAUZEAU, Résidente,

Suzanne FRADIN, Bénévole,
 Line CLUZEAU, Bénévole,

Annie AUMOND, Représentante des familles, Fille de M. et Mme RAMBAULT, Co-Présidente du CVS,
 Jean-Luc MOREAU, Représentant des familles, Fils de Mme MOREAU,
 Laurence BLOT, Représentante des familles, Fille de M. Garnier

Séverine GALISSON, Représentante des professionnelles élue, Psychologue,

Florence ERRISSE, Animatrice,
 Séverine ROSSI, Infirmière coordinatrice,
 Nadine LEFEVRE, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable accueil, facturation, comptabilité,
 Ludovic MISCHLER, Représentant de l'organisme gestionnaire, Directeur,

Personne excusée :

Anne BENETREAU, Représentante de la CDCA,
 Véronique MASSICOT, Bénévole,
 Nathalie BAUDOUIN, Direction Adjointe.

Le Directeur remercie toutes les personnes présentes et débute la séance par un tour de table.

Il expose ensuite l'ordre du jour :

- Procès-verbal du dernier CVS
- Candidatures représentants des familles
- Budget : Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024
- Budget : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025
- Plaintes et réclamations
- Expression des résidents
- Expression des familles
- Expression des bénévoles
- Expression des professionnels
- Questions diverses

1. Procès-verbal du CVS du 9 juillet 2024

Le Directeur indique que le compte-rendu du dernier CVS a été adressé aux différents participants avant la réunion. Aucune remarque n'est formulée.

Le compte rendu est adopté par les membres présents.

2. Candidatures pour les représentants des familles

Le Directeur indique que deux représentants des familles ont quitté le CVS suite au décès de leur parent.

Le Directeur a adressé un message aux familles afin de recueillir les candidatures pour maintenir un niveau de participation satisfaisant.

2 candidatures ont été reçues :

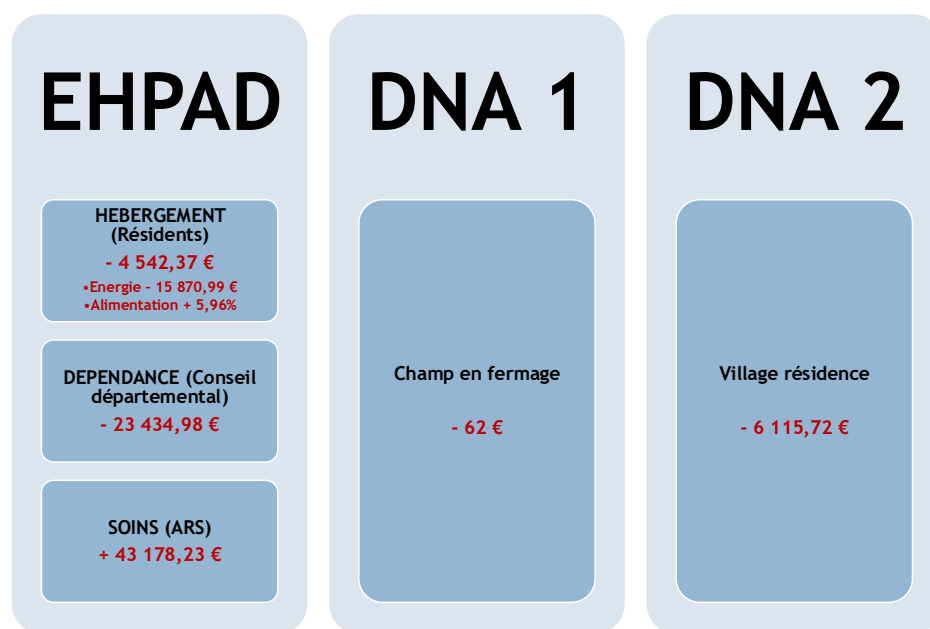
- Mme Blot, fille de M. Garnier, présente lors de la séance
- Mme Martineau, Femme de M. Martineau qui s'est excusée.

Le Directeur demande à l'assemblée la conduite à tenir et propose l'intégration des deux candidats.

Le conseil de vie sociale valide cette intégration.

3. Budget : Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024

Le Directeur présente ensuite l'ERRD 2024. Le rapport du directeur a été adressé aux membres du conseil avant la séance.



RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 + 9 023,16 €

Il présente les résultats suivants :

- Budget EHPAD : Excédent de 15 200.88 € dont :
 - o Section hébergement : déficit de 4 542.37 €

- Section Dépendance : Déficit de 23 434.98 €
- Section Soins : Excédent de 43 178.23 €
- Budget des champs en fermage : Déficit de 62 € en lien avec la vente des terrains signée en décembre 2024 entraînant le maintien de la taxe foncière à la charge de l'établissement pour l'année 2024.
- Budget du Village Résidence : Déficit de 6 115.72 € en lien avec l'évolution des intérêts d'emprunt qui sont indexés sur le taux du livret A.

Le résultat consolidé est un excédent de 9 023.16 €.

Le Directeur présente ensuite le tableau de financement :

- La Capacité d'autofinancement s'élève à 319 334.99 € en 2024, en augmentation de 215 999.67 € en comparaison à 2023.
- Le taux de CAF s'élève à 6.81 % ce qui est satisfaisant et a augmenté fortement depuis 2023 où il était à 2.2 %.

Les principaux investissements réalisés en 2023 sont les suivants :

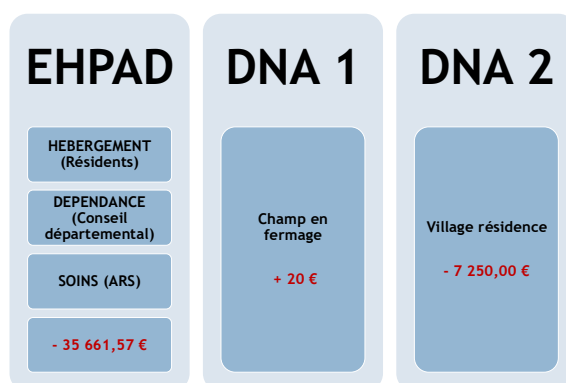
○ Achat de matériel médical (matelas) :	2 447.40 €
○ Renouvellement de matériel informatique :	3 675.79 €
○ Changement des menuiseries de l'unité protégée :	30 918.25 €
○ Equipement de locaux en volets roulants :	3 464.64 €
○ Travaux d'étanchéité de la toiture :	8 385.60 €
○ Travaux de rénovation de l'assainissement :	4 500,00 €
○ Renouvellement des tables de lits :	1 326,24 €
○ Renouvellements de 6 lits USA	13 310.54 €
○ Acquisition du mobilier rez-de chaussée (Fauteuils chaises tables meubles)	12 094.49 €
○ Achat de rolls pour le linge	1 421.64 €

Le Directeur présente ensuite les affectations de résultats pour l'année 2024 :

Affectation de l'excédent de 15 200.88 € en réserve de compensation des déficits,
Reprise de 62 € sur la réserve de compensation des déficits pour les champs en fermage,
Reprise de 6 115.72 € sur la réserve de compensation des déficits pour le village résidence.

4. Etat Prévisionnel des recettes et des dépenses 2025

Le Directeur présente ensuite l'EPRD 2025.



RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 - 42 891,57 €



Il présente les résultats suivants :

- Budget EHPAD : Déficit de 42 891.57 €,
- Budget des champs en fermage : Excédent de 20 €,
- Budget du Village Résidence : Déficit de 7 250 € en lien avec l'évolution des intérêts d'emprunt qui sont indexés sur le taux du livret A.

Le Directeur présente ensuite le tableau de financement :

- La Capacité d'autofinancement s'élève à 340 452.79 € en 2025 (319 334.99 € en 2024, en augmentation de 21 117.80 € en comparaison à 2024),
- Le taux de CAF s'élève à 6.44 % ce qui est satisfaisant et en légère diminution en comparaison à 2024 où il s'élevait à 6.81 %.

Les investissements suivants ont été réalisés depuis le 1er janvier 2025 : (56 290,14 €)

- Travaux dans deux salles de bain 6 608,80 €
- Porte automatique (Mise en place d'un Rail) 1 875,52 €
- Installation de rails de transfert (RDC + 1er) 44 520,82 €
(subvention de 20 000 € reçue de l'ARS en 2024)
- Matériel d'entretien du parc 1 418,00 €
- Tonnelles pour la terrasse 1 867,00 €

Les investissements suivants sont en cours de planification : (97 077,76 €)

- Changement des fenêtres et volets roulants du RDC de la maison Bodin 10 000,00 €
- Rénovation des terrasses du village résidence 20 000,00 €
- Rénovation des plaques de parement du bâtiment principal 30 000,00 €
- Achat d'un minibus PMR 37 077,76 €

Les investissements envisagés sont les suivants : (46 632,10 €)

- Rénovation du couloir du Rez-de-Jardin 10 000,00 €
- Achat de mobilier pour le pallier du 1er étage 10 000,00 €
- Achat de mobilier pour les chambres 15 000,00 €
- Achat de divers matériels : 11 632,10 €

Le total des investissements prévisionnels 2025 s'élève à 200 000 €.

Le Directeur présente ensuite les tarifs de l'établissement :

	Tarifs applicables au 01/07/2023 (dépendance 01/06/23)	Tarifs applicables au 01/03/2024 (dépendance 01/06/24)	Tarifs applicables au 01/02/2025 (dépendance 01/06/2025)	EVOLUTIONS	
Tarifs hébergement				Taux d'évolution	Evolution en €
Hébergement classique					
Chambre Seule	51,16 €	51,69 €	54,55 €	5,53%	2,86 €
Chambre Double		51,16 €	51,16 €	0,00%	0,00 €
Unité Spécialisée Alzheimer	62,41 €	63,06 €	66,56 €	5,55%	3,50 €
Hébergement temporaire	62,07 €	63,12 €	66,55 €	5,43%	3,43 €
Tarifs dépendance					
GIR 5-6 (ticket modérateur)	5,59 €	5,69 €	5,62 €	1,79%	-0,07 €
GIR 3-4	13,19 €	13,40 €	13,25 €	1,59%	-0,15 €
GIR 1-2	20,77 €	21,12 €	20,87 €	1,69%	-0,25 €
	01/07/2023	01/06/2024	01/02/2025	Taux d'évolution	Evolution en €
Prix journée moyen					
Tarif moyen (PJ + GIR 5-6)					
HC	56,75 €	57,38 €	60,17 €	4,86%	2,79 €
USA	68,00 €	68,75 €	72,18 €	4,99%	3,43 €
Tarif mensuel moyen (base 30 j)					
HC	1 702,50 €	1 721,40 €	1 805,10 €	4,86%	83,70 €
USA	2 040,00 €	2 062,50 €	2 165,40 €	4,99%	102,90 €

Il précise que les tarifs de l'établissement sont notifiés à l'établissement par le conseil départemental des Deux-Sèvres.

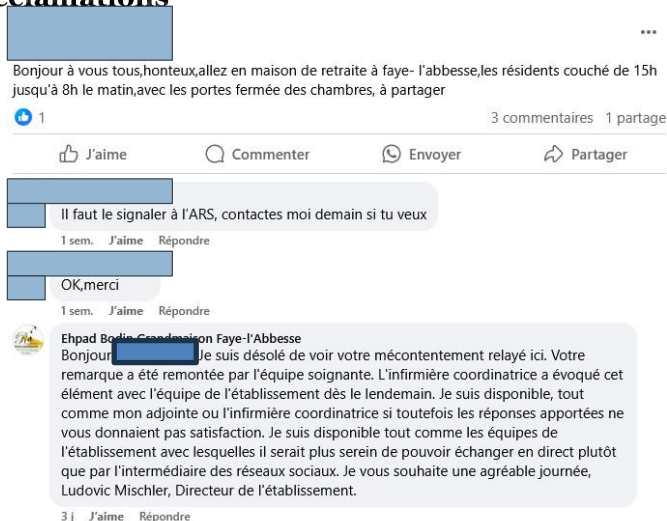
Les résidents s'interrogent sur l'augmentation des tarifs entre 2024 et 2025. Ils indiquent ne pas avoir été prévenus de cette augmentation. Le Directeur et l'Adjointe des Cadres Hospitaliers en charge de la facturation indiquent que les familles ont été prévenues par mail et que l'information n'a pas été relayée auprès des résidents. Ce point sera corrigé lors de la prochaine évolution des tarifs.

5. Plaintes et réclamations

Le Directeur informe le CVS de deux Plaintes/Réclamations :

- La première est parvenue à l'établissement sous la forme d'un courrier adressé pour copie de celui adressé à l'ARS Nouvelle Aquitaine. Il concerne l'accompagnement médical d'une résidente. L'ARS a contacté l'établissement et n'a pas relevé de dysfonctionnement au niveau de l'établissement. Il s'agit d'un problème de démographie médicale. La famille a été contacté et les actions possibles à mettre en œuvre ont été déployées.
- La seconde concerne une publication Facebook relayée par les soignants de l'établissement. Le Directeur présente la capture d'écran et la réponse apportée au CVS.

Plaintes et Réclamations



Il rappelle ensuite la procédure de gestion des plaintes et réclamations pour lesquelles le signalement peut être réalisé sur un formulaire papier disponible à l'accueil de l'établissement et auprès de l'équipe de soins. Le signalement est également possible en ligne via le site internet de l'établissement.

6. Expression des Résidentes-Résidents

Les résidents et les représentants des familles évoquent la manifestation de regroupement de chorale à Bocapôle et remercient l'animatrice pour son investissement qui a permis de passer un excellent moment.

Mme Erissé et Mme Galisson ont organisé une réunion de préparation de cette séance le 05/05/2025 en présence des représentants des familles.

Salle à manger :

Les résidents rappellent la nécessité de fermer les portes côté cuisine pendant les repas car il y a des courants d'air très gênants.

Le Directeur indique qu'un rappel sera fait aux agents.

Le service des repas est parfois trop rapide. Les horaires sont rappelés, le midi le service débute à 12h15 et le soir à 18h45.

Il arrive que le soir, le service démarre à 18h40. La soupe est parfois servie avant même que les résidents soient installés (18h45), donc elle est trop froide.

Le Directeur indique qu'un rappel sera fait aux agents en charge du service des repas.

L'attente aux ascenseurs reste un moment mal vécu. Quelles solutions seraient possibles ?

Le Directeur indique qu'une organisation a été envisagée pour éviter l'attente dans le couloir menant aux ascenseurs mais que celle-ci ne donne pas satisfaction aux résidents. Une réflexion reste à mener sur ce sujet.

Les résidents ont été questionnés à un moment sur ce qu'ils aimeraient manger occasionnellement, mais qu'en est-il ? Exemple : certains ont demandé de pouvoir manger un steak saignant mais il n'y a pas eu de suite...

L'animatrice et le directeur rappelle la possibilité d'organiser, avec Léa diététicienne, des repas en petits comités. La diététicienne sera informée de cette demande.

Observations des résidents auprès des personnels soignants :

Il a été rappelé le rôle de « l'horaire S4 », personnel qui prend du temps l'après-midi pour accompagner les résidents autrement.

Les résidents pointent le besoin d'accompagner également les résidents qui restent dans leur chambre.

Malheureusement, il arrive que la personne qui fait cet horaire aide plutôt ses collègues à la distribution du café.

Des résidents ont déjà fait remarquer que, souvent, l'après-midi, les soignants prennent leur pause ensemble et souhaiteraient que ça évolue de façon à ce qu'il y ait toujours des soignants dans les services. Car parfois l'attente est longue, surtout le WE.

Ces deux points seront revus avec les soignants par l'infirmière coordinatrice.

Accès aux extérieurs :

Les résidents apprécient la porte d'accès à la terrasse dont l'ouverture a été automatisée. Plusieurs l'ont déjà utilisée. Les représentants des familles indiquent que cette demande du CVS a été satisfaite et améliore grandement le confort des résidents.

Il est signalé un problème important d'entretien du parc. Les représentants des familles et des professionnels valident ce manque d'entretien.

Le Directeur précise que du matériel a été acheté et que le temps des agents techniques a été augmenté afin de pouvoir absorber l'entretien du parc qui auparavant était sous-traité à une personne extérieure. La remarque sera relayée aux agents techniques.

Les allées pour se rendre au bassin ne sont pas accessibles. Le Directeur indique que suite à l'effondrement d'un mur de clôture, la zone ne peut pas être accessible en toute sécurité.

Il a été redemandé par une famille la possibilité de disposer d'un parasol avec pied pouvant être installé ponctuellement devant l'entrée de l'établissement. Le matériel a été acheté, reste à l'installer. Un autre parasol plus petit est à disposition dans le panier de l'entrée.

L'accès à la terrasse du 1er étage est en ce moment interdit. Les résidents souhaiteraient avoir plus de précisions sur les réparations. Actuellement, les réparations ne sont pas planifiées au regard de l'accès difficile à la terrasse. Il a été privilégié l'achat d'un nouveau minibus et l'équipement de la terrasse du rez-de-jardin qui est plus accessible. Actuellement le problème de bardage doit être traité avant de pouvoir traiter le sol de la terrasse du 1er étage.

Problèmes d'infiltrations d'eau :

Les résidents souhaiteraient avoir des précisions sur les problèmes d'infiltrations en façade.

Le Directeur indique que le bois de soutien des plaques de parement a pris l'eau et qu'il doit être changé. Le Bardage a été retiré afin d'éviter le risque d'accident. Le devis est demandé pour la réalisation de la réparation.

D'autres travaux d'étanchéité ont été réalisés sur la terrasse technique du 2ème étage, le toit du restaurant et le toit de l'unité protégée. Il reste à traiter le toit de la salle d'animation.

Nouveau mobilier :

Les résidents et les familles apprécient le nouveau mobilier dans le hall d'accueil : plus confortable, plus joli. Cependant, certains résidents trouvent les assises un peu basses.

Le Directeur indique que le choix a été réalisé en concertation entre les professionnels de l'établissement, les résidents et les représentants des familles. Les meubles du pallier du 1er étage devraient être changés cette année. Concernant la hauteur des assises, la question sera posée à l'ergothérapeute pour mettre des coussins à disposition.

7. Expression des représentantes des familles

Les représentants des familles valident et s'associent aux remarques des résidents. En complément, ils saluent les avancées concernant la porte automatique et le nouveau mobilier du hall d'accueil. Ils ajoutent que si les murs pouvaient être refaits au sein de l'accueil, le nouveau mobilier serait encore plus en valeur.

Le Directeur va étudier les possibilités de rénovation des murs de l'accueil.

8. Expression des représentantes des bénévoles

Les bénévoles indiquent qu'il manque parfois des fauteuils pour les sorties des résidents à l'extérieur. Le Directeur indique que les fauteuils sont normalement disponibles sur chaque pallier. Ils sont parfois gardés en chambre par les résidents. Un point sera fait avec l'ergothérapeute et des achats seront réalisés si besoin.

Il est également rappelé la demande concernant une formation pour la manipulation des aides techniques afin de faciliter leur usage lors des sorties. Ce point sera rappelé à l'ergothérapeute.

9. Expression de la représentante des professionnels

Les professionnels relaient des problèmes lorsque des résidents sortent et que les équipes n'ont pas été prévenues. Le Directeur indique qu'il fera une communication aux familles pour rappeler les recommandations en termes de sortie. Il est également important de signaler les sorties de résidents dans un objectif de sécurité au cas où un accident interviendrait dans l'établissement afin de connaître le nombre de personnes présentes dans la maison.

Les professionnels évoquent un questionnement sur les bracelets permettant la géolocalisation des résidents qui risque de fuguer.

Le Directeur indique que ce n'est pas la philosophie actuelle de l'établissement mais qu'une recherche pourra être faite sur les dispositifs existants.

Les professionnels relaient, tout comme les résidents et leurs familles un problème d'entretien du parc de l'établissement.

Les professionnels se questionnent également sur la terrasse inaccessible du 1^{er} étage et souhaiteraient qu'elle soit rendue plus agréable.

Les professionnels souhaiteraient que l'accès au restaurant soit embelli. Actuellement les plinthes se décollent ce qui donne un aspect très peu flatteur à l'arrivée en salle à manger.

Le Directeur indique que ces remarques seront transmises au service technique.

Concernant l'accueil et l'accès aux espaces extérieurs, les professionnels se questionnent sur l'ombrage à l'entrée et sur la zone située devant l'établissement qui pourrait être embellie et plus végétalisée. La zone de pelouse où est situé le totem pourrait permettre d'accueillir une zone extérieure plus accessible aux résidents.

Le Directeur indique que ce point sera étudié avec le service technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.